

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 7–11 novembre 2005

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2005/8-C/1
22 septembre 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— RÉGION AFRIQUE AUSTRALE 10310.0

**Aide aux populations d'Afrique australe
exposées à l'insécurité alimentaire et à
l'impact du sida**

Coût (dollars E.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Coût des produits alimentaires pour le PAM	194 387 949	93 085 736	287 473 685
Coût total pour le PAM	410 523 817	210 995 539	61 519 356

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ: M. M. Sackett tél.: 066513-2401

Attachée de liaison principale, ODJ: Mme E. Larsen tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme Cynthia Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2645).



PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire pour l'IPSR — Région Afrique australe 10310.0 "Aide aux populations d'Afrique australe exposées à l'insécurité alimentaire et à l'impact du sida" (WFP/EB.2/2005/8-C/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



NATURE DE L'AUGMENTATION

1. L'augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10310.0 "Aide aux populations d'Afrique australe exposées à l'insécurité alimentaire et à l'impact du sida" est proposée pour parer aux effets de l'absence de pluies de janvier à mars 2005 dont ont souffert un certain nombre de pays relevant du bureau régional pour l'Afrique australe (ODJ), en particulier le Malawi, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe. Le bureau régional avait introduit dès la conception de l'IPSR 10310.0 un mécanisme pour faire face à l'impact de chocs inattendus pendant la période d'intervention (trois ans). Une réserve d'urgence non attribuée de 100 000 tonnes de céréales, de légumineuses et de mélange maïs-soja avait été constituée de façon à répondre promptement à toute augmentation imprévue des besoins alimentaires au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, au Swaziland et en Zambie, les cinq pays initialement couverts par l'IPSR. Cette réserve a été utilisée en partie pour satisfaire les besoins alimentaires au Zimbabwe; il est prévu d'en faire usage également au Swaziland (voir ci-dessous). Cependant, la réserve n'est pas suffisante pour répondre aux besoins alimentaires les plus aigus qui sont apparus en raison des précipitations insuffisantes et irrégulières au Malawi, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe et qu'il faudra satisfaire jusqu'à la fin juin 2006.
2. En avril et mai 2005, des missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires ainsi que des évaluations dirigées par les comités d'évaluation de la vulnérabilité ont eu lieu au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe. Elles font apparaître que l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité atteignent des niveaux nettement plus élevés que ceux qui avaient été prévus au départ dans l'IPSR. Le Malawi, en particulier le Sud et le Centre du pays, a été le plus durement touché par l'insuffisance des précipitations; sa production vivrière a baissé de 9 pour cent en 2005. On estime que 4,2 millions de personnes connaîtront dans ce pays un déficit alimentaire chiffré au total à 272 000 tonnes de céréales, de juin 2005 à la prochaine récolte (mars 2006). Au Mozambique, les récoltes céréalières ont baissé de 43 pour cent dans le Sud du pays et de 4 pour cent dans la région centrale en raison d'un épisode prolongé de sécheresse; en conséquence, 587 500 personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire et auront besoin d'une aide alimentaire de juillet 2005 à mars 2006. En Zambie, d'après les comités d'évaluation de la vulnérabilité et les missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires, 1,2 million de personnes seraient dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins alimentaires en raison des mauvaises récoltes. Au Zimbabwe, les premières estimations font prévoir un déficit céréalier national d'au moins 1,2 million de tonnes d'avril 2005 à mars 2006, soit plus de 60 pour cent des besoins de consommation. En prenant en compte les plans d'importations du gouvernement, le PAM calcule que 3 à 5 millions de personnes pourraient ne pas avoir accès à des aliments par les filières commerciales ou les programmes gouvernementaux de secours qui ont été mis en place.
3. Le PAM propose des interventions supplémentaires au Malawi, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe, qui cibleront les régions et les bénéficiaires identifiés par les missions et les comités d'évaluation comme ayant besoin d'une aide à bref délai pendant la saison de croissance des cultures 2005–2006. Les bureaux de pays du PAM travaillent avec les gouvernements pour veiller à ce que les activités de secours et de développement s'inscrivent dans une approche globale cadrant avec les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les interventions supplémentaires prolongeront les efforts engagés pour renforcer



les capacités des autorités locales de faire face aux chocs et pour fournir une protection et des mécanismes de défense accrus aux individus et aux ménages les plus menacés en cas de pénurie alimentaire.

4. Le bureau régional a consenti des investissements considérables, pour améliorer l'identification des populations les plus vulnérables et des populations susceptibles de bénéficier le plus de l'aide alimentaire. Le système de surveillance des communautés et des ménages, articulé autour de postes-sentinelles, fonctionne depuis deux ans et a déjà donné des indications très utiles pour parfaire le ciblage. Il a apporté la preuve que l'aide alimentaire a un impact positif sur les populations à risque. La présente augmentation budgétaire tient compte des derniers relevés de surveillance des communautés et des ménages de façon à améliorer le ciblage et la sélection des bénéficiaires, et à privilégier les interventions dont il a été démontré qu'elles obtiennent les meilleurs résultats.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGETAIRE

Contexte

5. L'insécurité alimentaire en Afrique australe est tenace, structurelle et chronique. Il faut la combattre par des interventions qui favorisent la sécurité alimentaire à plus long terme. Le Malawi, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe s'attacheront avant tout à élargir les activités qui renforcent les capacités locales et les capacités des ménages de faire face à l'insécurité alimentaire par un appui aux secteurs de l'éducation et de la santé et une aide à l'amélioration de la production agricole des ménages, et qui fournissent une protection sociale aux populations les plus vulnérables par un soutien aux enfants et aux familles d'enfants à risque. Par ailleurs, les interventions proposées éviteront aux bénéficiaires d'être obligés de recourir à des mécanismes de survie dangereux, comme la vente du bétail et la diminution de la consommation alimentaire qui compromettent les moyens de subsistance et le bien-être nutritionnel. Elles prouveront aux gouvernements que l'aide alimentaire est un moyen utile et économique de protéger les couches les plus vulnérables de la population.
6. L'IPSR régionale 10310.0 s'appuie sur les opérations d'urgence menées par le PAM de 2002 à 2004 qui ont contribué à prévenir une grave crise humanitaire en Afrique australe. La "triple menace" résultant de la combinaison catastrophique de l'insécurité alimentaire, de la dégradation des capacités de gouvernance et de la prévalence —la plus élevée du monde— du VIH/sida, ainsi que la pauvreté chronique généralisée, se traduisent par une baisse des indicateurs de développement dans la région. L'IPSR 10310.0 a été conçue en concertation avec les parties prenantes et offre un cadre de programmation pour des activités multisectorielles d'aide aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire qui subissent les effets des aléas climatiques, et aux personnes touchées par le VIH/sida et par la pauvreté extrême. Cette intervention doit maintenant de toute urgence prendre davantage d'ampleur.

Objectifs

7. Des secours alimentaires supplémentaires ciblant les individus et les ménages vulnérables et destinés avant tout à maintenir la consommation alimentaire et à préserver les moyens de subsistance seront fournis au titre de diverses catégories de programmes, allant de la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition, au VIH/sida et à l'éducation. La sélection des activités a été réalisée en concertation avec les partenaires et les parties



prenantes pendant la phase de conception de l'IPSR. En accord avec la conception initiale de l'IPSR 10310.0, les secours supplémentaires auront les objectifs suivants:

- maintenir l'état nutritionnel des enfants, des mères et autres groupes vulnérables; et
 - en cas de crise alimentaire aiguë, protéger les moyens de subsistance des populations vulnérables, notamment des personnes touchées par le VIH/sida.
8. Les secours alimentaires seront apportés dans le cadre des activités décrites ci-après, qui sont pour la plupart déjà mises en œuvre au titre de l'IPSR et qui seront élargies pour répondre à l'accroissement des besoins. Les secours supplémentaires seront répartis comme suit.

Distributions alimentaires ciblées

9. Les groupes visés par ces distributions seront les ménages dont la production agricole est insuffisante en raison du manque de précipitations; les ménages n'ayant ni bétail ni d'autre source de revenu qui leur permette d'acheter de la nourriture et d'autres produits essentiels; et les veuves, les orphelins et les ménages dirigés par une femme ou les personnes âgées sans recours apparent pour assurer leur survie.
10. Les secours cibleront les provinces et les districts qui ont le plus souffert de l'absence de pluies. Les activités de secours compléteront les transferts à des fins de protection sous forme d'espèces pour l'achat de vivres et d'activités "espèces-contre-travail" proposés par les gouvernements du Malawi et de Zambie et le Département britannique du développement international (DFID).
11. Le bureau régional, le siège et le DFID ont participé à des consultations pour définir des modalités de collaboration susceptibles d'assurer le bon fonctionnement d'un système de bons qui est à l'étude. Le PAM a dressé l'inventaire des types et des zones d'intervention de chacun, de façon à établir au mieux les modalités de mise en œuvre.

Appui à la santé et à la nutrition

12. Cette activité vise à fournir des compléments nutritionnels et à assurer le respect du traitement prescrit aux bénéficiaires inscrits à toute une série de programmes, qui couvrent la santé maternelle et infantile (SMI), la prévention de la transmission de la mère à l'enfant, l'alimentation thérapeutique et complémentaire pour les enfants de moins de cinq ans, les soins à domicile pour les malades chroniques, le traitement antituberculeux et les traitements antirétroviraux.

Appui aux ménages touchés par le VIH/sida et aux orphelins et autres enfants vulnérables touchés par le VIH/sida

13. Les secours supplémentaires aideront les ménages dont la sécurité alimentaire est particulièrement compromise par le VIH/sida, tels que ceux qui ont un malade chronique à leur charge ou qui sont confrontés au décès du principal soutien de famille. L'aide alimentaire sera apportée aux familles accueillant des orphelins et autres enfants vulnérables, et aux ménages dirigés par un enfant. Le PAM continuera d'assumer l'essentiel des responsabilités concernant la sensibilisation du personnel du Programme, des partenaires et des gouvernements aux problèmes de violences et d'exploitation sexuelles. Étant donné que l'élargissement de l'intervention devrait accroître les déplacements de produits alimentaires, l'établissement de partenariats en vue de créer des dispensaires pour les chauffeurs de camion sera intensifié. Une part des fonds alloués aux



autres coûts opérationnels directs (Autres COD) et aux coûts d'appui directs (CAD) sera utilisée pour amplifier ces activités.

Éducation

14. Les activités d'alimentation scolaire et/ou vivres pour l'éducation seront menées dans les écoles officielles ou semi-officielles, les écoles communautaires et les centres de soins de proximité. L'aide alimentaire fournie sous forme de repas à consommer sur place ou de rations à emporter aura pour but de favoriser l'inscription dans les écoles et l'assiduité pour réduire la faim dans l'immédiat, relever les taux de fréquentation et améliorer les résultats scolaires. Pour satisfaire les besoins minimaux essentiels qui ne sont pas couverts actuellement, des interventions complémentaires seront réalisées dans le cadre de partenariats renforcés avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Des efforts seront déployés pour venir en aide aux enfants non scolarisés grâce à des programmes novateurs et à des partenariats.

	Lesotho	Malawi	Mozambique	Swaziland	Zambie	Zimbabwe	Total
Sécurité alimentaire (distributions alimentaires ciblées, alimentation des groupes vulnérables, vivres-contre-travail, vivres pour la formation)	29 955	175 817	99 051	27 001	71 167	217 142	620 133
Aide aux ménages touchés par le VIH/sida	8 698	64 706	22 404	5 449	22 449	18 715	142 422
Orphelins et autres enfants vulnérables	25 826	-	6 985	4 904	89 632	26 161	153 509
Santé et nutrition	11 405	10 136	16 972	4 569	5 132	16 102	64 316
Éducation	931	-	27 608	8 444	-	52 704	89 688
Total	76 815	250 659	173 021	50 368	188 380	330 824	1 070 068

Le total révisé des besoins alimentaires pour l'intervention s'élève à 1 149 957 tonnes (voir tableau 4). Le tableau 1 ne tient pas compte du solde restant de 79 890 tonnes de produits de la réserve non attribuée.

Bénéficiaires

15. D'après les évaluations de 2005 des Comités d'évaluation de la vulnérabilité, on estime qu'environ 10 millions de personnes vivant au Malawi, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe n'auront pas une production ou des revenus suffisants pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels de juin 2005 à la prochaine récolte de mars-avril 2006. On pense que le PAM sera appelé à fournir une aide alimentaire à plus de 8 millions de personnes au plus fort de la crise alimentaire, de janvier à mars 2006 environ 52 pour cent du nombre total de bénéficiaire prévu sont des femmes.



TABLEAU 2: NOMBRE MAXIMAL DE BENEFCIAIRES PAR PAYS DE 2005 À 2007 (en milliers)	
Lesotho	600
Malawi	1 630
Mozambique	800
Swaziland	289
Zambie	1 161
Zimbabwe	4 050
Total	8 200

Le "nombre maximal" de bénéficiaires est le nombre le plus élevé de bénéficiaires à couvrir pendant un mois quelconque de la période de 36 mois que dure le projet.

Finalité de l'augmentation budgétaire

16. Les axes d'intervention, les objectifs, la stratégie de mise en œuvre et les résultats escomptés seront les mêmes pour les secours alimentaires supplémentaires que pour l'IPSR initiale 10310.0. L'augmentation budgétaire sollicitée permettra au PAM de poursuivre à plus grande échelle les activités existantes, comme indiqué plus haut, et de s'adapter à la forte augmentation des populations dans le besoin, qui s'explique par les précipitations insuffisantes et irrégulières et par l'inclusion officielle du Zimbabwe dans l'IPSR.

BESOINS ALIMENTAIRES

17. D'après les résultats des missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires, on s'attend à ce que les besoins globaux d'assistance augmentent pendant tout le deuxième semestre de 2005. Les besoins de secours seront encore plus importants pendant la période de soudure (qui va normalement de novembre à mars) et devraient ensuite diminuer rapidement d'ici à juin 2006. Tous les besoins de secours supplémentaires de juin 2005 à juillet 2006 seront couverts dans le cadre de l'augmentation budgétaire présentée au tableau 3.



TABLEAU
DE 2005 À 2007 (tonnes)

	Lesotho	Malawi	Mozambique	Swaziland	Zambie	Zimbabwe	Réserve non attribuée	Total
Céréales	-	92 537	41 947	-	43 384	221		399
Farine céréales	(6 518)				(1 505)	16 999	(1 612)	(14 077)
Légumineuses	(104)	10 084	4 134	(241)	3 750	26 512	-	44 135
Huile	(91)	2 093	2 152	(470)	1 673	2 307	-	7 665
Mélange maïs-soja	2 572	(455)	(1 370)	327	396	(2 318)	-	(668)
Sucre	-	(44)	-	-	-	-	-	(44)
Lait écrémé en poudre	-	(115)	-	-	-	-	-	(115)
Sel	(117)	-	-	-	-	-	-	(117)
Poisson	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	(4 257)	89 356	48 553	1 228	47 698	264 850	(1 612)	445 816

3:

Les quantités non provisionnées des deux premiers trimestres de 2005 ont été déduites des besoins totaux. Dans certains cas, les quantités ainsi soustraites dépassent les augmentations, ce qui fait que le total pour certains produits est négatif. Le solde négatif de 1 612 tonnes qui apparaît dans la colonne de la réserve non attribuée correspond à la quantité de farine de maïs que le directeur régional allouera au Swaziland en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués.

18. Il est prévu qu'une modeste augmentation budgétaire supplémentaire sera approuvée en novembre 2005 pour répondre aux besoins des orphelins et autres catégories de population très vulnérables dans le Nord de la Namibie, région dans laquelle on a enregistré des taux de prévalence du VIH de 43 pour cent. Les modalités d'intervention et les besoins alimentaires en Namibie n'étaient pas encore totalement définis au moment de la rédaction du présent document, si bien qu'il n'a pas été possible de traiter de ce pays ici.

Besoins nutritionnels et assortiment alimentaire

19. L'assortiment alimentaire se compose de céréales, essentiellement du maïs en grains et de la farine de maïs, de légumineuses, d'huile végétale, de mélange maïs-soja, de lait écrémé en poudre et de sel. Le choix des rations tient compte notamment du nombre élevé de personnes vivant avec le VIH/sida, qui suppose des besoins énergétiques accrus. Les habitudes alimentaires et la répartition des dépenses en Afrique australe montrent que le maïs est l'aliment de prédilection. Pour améliorer la qualité du régime alimentaire, il convient de compléter le maïs par des légumineuses et de l'huile en quantités suffisantes. L'enrichissement du mélange maïs-soja, de l'huile et de la farine de maïs permettra d'améliorer la nutrition de populations qui sont déjà fragilisées par des carences en micronutriments et la forte prévalence du VIH/sida.

Modalités de distribution de l'aide alimentaire aux bénéficiaires

20. Le PAM tirera parti des solides partenariats qu'il a noués dans la région pour assurer efficacement la distribution des produits alimentaires aux bénéficiaires. La distribution sera conforme au plan prévu dans l'IPSR initiale, mais sera adaptée pour couvrir les secours alimentaires supplémentaires.



21. L'aide du PAM complète les efforts et les cadres nationaux; dans la région, le PAM a établi des partenariats avec les gouvernements, les communautés, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes des Nations Unies. Il collabore avec un consortium d'ONG au Malawi et en Zambie; un système mis en place au Zimbabwe permet aux grandes ONG internationales d'appuyer les partenaires locaux à l'échelle des districts. Le PAM travaille également avec des services sanitaires appartenant à des groupes confessionnels et communautaires pour fournir des prestations sanitaires complètes aux patients recevant des traitements antituberculeux et antirétroviraux, aux enfants de moins de cinq ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.
22. Le PAM mènera son action en s'engageant à respecter le principe consistant à "ne pas nuire". L'ampleur des déplacements de produits alimentaires et des activités de distribution lui fournira l'occasion d'intervenir dans les domaines de la prévention, de la protection et des soins par les moyens suivants:
- prolonger les initiatives déjà engagées en vue de sensibiliser le personnel du Programme, les partenaires et les services gouvernementaux de contrepartie aux problèmes d'exploitation et de violence sexuelles, y compris au VIH;
 - élargir les activités de prévention et de sensibilisation au VIH/sida parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire, et faciliter l'accès aux soins et aux traitements dans la mesure du possible; et
 - élargir les activités de prévention du VIH/sida et de bien-être en tenant compte des risques et des besoins dans le secteur du transport et de la manutention des vivres.
23. Une partie des fonds alloués aux Autres COD et aux CAD servira à renforcer les activités susmentionnées et à fournir un appui technique selon que de besoin.

TABLEAU 4: TOTAL RÉVISÉ DES BESOINS ALIMENTAIRES PAR PAYS ET PAR PRODUIT (2005 À 2007) (tonnes)

	Lesotho	Malawi	Mozambique	Swaziland	Zambie	Zimbabwe	Réserve non attribuée	Total
Céréales	-	221 370	117 356	-	156 257	247 764	69 247	811 994
Farine de céréales	60 757	(11 382)	12 749	32 246	(1 505)	16 999	(1 612)	108 252
Légumineuses	7 726	27 936	14 986	6 118	10 002	32 073	9 681	108 524
Huile	2 920	8 150	7 054	2 735	5 582	5 701	2 574	34 717
Mélange maïs-soja	5 308	3 699	20 776	9 269	18 043	28 287	-	85 381
Sucre	-	404	-	-	-	-	-	404
Lait écrémé en poudre	-	482	-	-	-	-	-	482
Sel	104	-	-	-	-	-	-	104
Poisson	-	-	100	-	-	-	-	100
Total	76 815	250 659	173 021	50 368	188 380	330 824	79 890	1 149 957

Dont le solde non utilisé de la réserve non attribuée. Le directeur régional approuvera séparément l'allocation de 1 612 tonnes de produits prélevée sur la réserve pour le Swaziland. La présente augmentation budgétaire couvre tous les autres besoins supplémentaires. Le chiffre de 330 824 tonnes dans la colonne du Zimbabwe représente les besoins totaux du pays uniquement pour la période allant du 1er janvier 2005 au 30 juin 2006.



24. Le bureau régional du PAM à Johannesburg s'efforce de rendre l'IPSR 10310.0 aussi économique et efficace que possible. Le coût de l'intervention devrait être ramené de 602 à 540 dollars E.-U. par tonne de produits. Deux importantes initiatives sont menées à titre expérimental dans le cadre de l'intervention: le "Projet relatif aux pratiques optimales" parrainé par TNT Post Group (TPG) qui permet d'administrer des quantités plus importantes de produits en maintenant les coûts supplémentaires de personnel et d'appui direct à un niveau proportionnellement inférieur à l'augmentation des quantités traitées; et les nouveaux modes opératoires grâce auxquels les gestionnaires peuvent acheter les produits alimentaires en temps utile car les ressources financières sont mises à disposition sans attendre la confirmation des contributions. L'application des taux de transport multiples devrait réduire les taux spécifiques de transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM), en particulier lorsque les donateurs autorisent le PAM à acheter les produits alimentaires sur place ou dans la région.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

25. Le Conseil d'administration est invité à approuver la présente augmentation budgétaire d'un montant de 210,9 millions de dollars pour l'IPSR — Région Afrique australe 10310.0 "Aide aux populations d'Afrique australe exposées à l'insécurité alimentaire et à l'impact du sida".



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars E.-U.)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produit (tonnes) ¹			
– Maïs	381 495	171	65 235 285
– Farine de maïs	9 168	171	1 567 833
– Légumineuses	44 134	435	19 198 290
– Huile végétale	7 663	928	7 111 264
– Sucre	(44)	390	(17 160)
– Lait écrémé en poudre	(115)	1 208	(139 000)
– Sel iodé	(117)	60	(7 020)
Total, produits	445 812²		93 085 736
Transport extérieur			12 023 549
Transport terrestre			24 379 688
Total partiel, TIEM			46 956 339
Total, TTEM		144 41	71 336 027
Autres coûts opérationnels directs			9 747 238
Total, coûts opérationnels directs			186 192 551
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			10 999 541
Total, coûts d'appui directs pour le PAM			197 192 092
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent du total des coûts directs)			13 803 446
TOTAL, COÛTS POUR LE PAM			210 995 539

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif, utilisé aux fins de l'établissement du budget et de l'approbation. Comme dans tous les projets appuyés par le PAM, la gamme et les quantités précises de produits peuvent varier en fonction des disponibilités.

² Le léger écart de 0,0009 pour cent entre ce chiffre et celui qui apparaît au tableau 3 s'explique par les arrondis effectués dans les différents systèmes.



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses	de
Administrateurs internationaux	2 741 625
Administrateurs nationaux	596 200
Personnel national des services généraux	3 608 750
Personnel temporaire	210 234
Heures supplémentaires	21 750
Incitations	(83 750)
Consultants internationaux	277 000
Consultants nationaux	(87 500)
Volontaires des Nations Unies	250 500
Voyages officiels du personnel	562 062
Formation et perfectionnement du personnel	67 250
Total partiel	8 164 120
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location de locaux	786 000
Services collectifs	95 472
Fournitures de bureau	343 904
Communications et services TI	394 389
Assurance	177 520
Réparation et entretien du matériel	87 889
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	536 856
Autres dépenses de bureau	(350 859)
Services des organismes des Nations Unies	(10 000)
Total partiel	2 061 171
Matériel et autres coûts fixes	
Mobilier, outils et matériel	60 250
Véhicules	349 000
Matériel TC/TI	365 000
Total partiel	774 250
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	10 999 541



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

CAD	Coûts d'appui directs
COD	Coûts opérationnels directs
DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ODJ	Bureau régional pour l'Afrique australe
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
SMI	Santé maternelle et infantile
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

